

DELIBERATION N° 16/2017 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 juin 2017

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.

Nombre de membres : 9

Afférents au conseil : 9

En exercice : 9

Date de la convocation : 30/05/2017

Date d'affichage : 30/05/2017

Ayant délibéré : 7 Votés Pour : 7

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-sept, le huit juin à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur MARTINO Enzo a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en Mairie depuis le 01 janvier 2017 :

- L'ABBE BURESI sollicite une aide financière pour les besoins du gardiennage de l'église paroissiale Saint Augustin.
- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivités à l'occasion de la fête patronale (accueil des confréries, repas).
- L'ASSOCIATION U RINNOVU LIVISANU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivité tout au long de l'année (soirées diverses, jeux pour enfants).
- L'ASSOCIATION DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO sollicite une aide financière afin de subvenir aux besoins tels que : achat de logistique, (repas journaliers pris au Centre de Secours qui sont à la charge des pompiers), achat vestimentaire et achat de matériel.
- LES RESTAURANTS DU CŒUR sollicitent une aide financière qui permettrait de poursuivre l'action engagée par Coluche ; le soutien de notre Commune viendra compléter la chaîne de solidarité, indispensable pour soulager le quotidien des plus modestes de nos concitoyens.
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER sollicite une aide qui permettrait au Comité de mener différentes actions (aide à la recherche, aide aux malades, aide à la prévention et au dépistage).

- LE SECOURS CATHOLIQUE via son Comité local sollicite une aide financière qui permettrait de mener différentes actions concrètes (animations autour de Noël, visites aux personnes isolées dans les maisons de retraite).

- LA SPA DE CORSE sollicite une aide financière afin de pouvoir s'acquitter des missions qui lui sont confiées (récupérer des chats et chiens errants ou animaux blessés, stériliser les animaux, les nourrir).

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 2 119,55 euros :

L'ABBE BURESI : **119,55 euros.**

L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU : **500 euros.**

L'ASSOCIATION U RINNOVU LIVISANU : **500 euros.**

L'ASSOCIATION DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO : **200 euros.**

LES RESTAURANTS DU CŒUR : **200 euros.**

LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER : **200 euros.**

LE SECOURS CATHOLIQUE : **200 euros.**

LA SPA DE CORSE : **200 euros.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

PAGE DE SIGNATURES :

Etaient présents, absents ou représentés	
M. MILLO Jean-Luc	M. MARTINO Enzo
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. MANTESE Jean-François
M. POLI Jean-Baptiste	M. POLI Pierre-Antoine
Mme GUIQUET Sandra	
M. BRUNETTI Alain	
Mme OBENNAUS Isabelle née DURAND	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 16/2017

Séance du 08 juin 2017

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.

Nombre de membres : 9
Afférents au conseil : 9
En exercice : 9

Date de la convocation : 30/05/2017
Date d'affichage : 30/05/2017
Ayant délibéré : 7 Votés Pour : 7
Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-sept, le huit juin à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur MARTINO Enzo a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. BRUNETTI Alain
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. MANTESE Jean-François
M. POLI Jean-Baptiste	Etaient absents
Mme OBENNAUS née DURAND Isabelle	Mme GUIQUET Sandra
M. MARTINO Enzo	M. POLI Pierre-Antoine

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en Mairie depuis le 01 janvier 2017 :

- L'ABBE BURESI sollicite une aide financière pour les besoins du gardiennage de l'église paroissiale Saint Augustin.
- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivités à l'occasion de la fête patronale (accueil des confréries, repas).
- L'ASSOCIATION U RINNOVU LIVISANU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivité tout au long de l'année (soirées diverses, jeux pour enfants).
- L'ASSOCIATION DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO sollicite une aide financière afin de subvenir aux besoins tels que : achat de logistique, (repas journaliers pris au Centre de Secours qui sont à la charge des pompiers), achat vestimentaire et achat de matériel.

- LES RESTAURANTS DU CŒUR sollicitent une aide financière qui permettrait de poursuivre l'action engagée par Coluche ; le soutien de notre Commune viendra compléter la chaîne de solidarité, indispensable pour soulager le quotidien des plus modestes de nos concitoyens.

- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER sollicite une aide qui permettrait au Comité de mener différentes actions (aide à la recherche, aide aux malades, aide à la prévention et au dépistage).

- LE SECOURS CATHOLIQUE via son Comité local sollicite une aide financière qui permettrait de mener différentes actions concrètes (animations autour de Noël, visites aux personnes isolées dans les maisons de retraite).

- LA SPA DE CORSE sollicite une aide financière afin de pouvoir s'acquitter des missions qui lui sont confiées (récupérer des chats et chiens errants ou animaux blessés, stériliser les animaux, les nourrir).

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 2 119,55 euros :

L'ABBE BURESI : **119,55 euros.**

L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU : **500 euros.**

L'ASSOCIATION U RINNOVU LIVISANU : **500 euros.**

L'ASSOCIATION DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO : **200 euros.**

LES RESTAURANTS DU CŒUR : **200 euros.**

LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER : **200 euros.**

LE SECOURS CATHOLIQUE : **200 euros.**

LA SPA DE CORSE : **200 euros.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 08 juin 2017

Le Maire

Jean-Luc MILLO